

VENTE DE
MONUMENTS FUNÉRAIRES
REMIS EN ÉTAT

GWERZH MONUMANTOÙ-KAÑV
ADLAKAET EN O REIZH

Édition 2022

pratik

**VENTE DE
MONUMENTS**

LE GUIDE

**GWERZH
MONUMANTOÙ**

AL LEVRIG

VENTE DE MONUMENTS FUNÉRAIRES REMIS EN ÉTAT

La ville de Brest reprend d'une part les concessions non renouvelées arrivées à expiration et d'autre part les concessions perpétuelles à l'état d'abandon. Les monuments qui les surplombent et les signes funéraires (plaques et autres) deviennent alors propriété du domaine privé de la commune⁽¹⁾. Auparavant, ces monuments étaient détruits. Aujourd'hui, dans une démarche à la fois sociale et de développement durable, la ville met en vente ces monuments après leur remise en état.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Le monument est nettoyé et poli pour être vierge de toute inscription.

- Cette vente est réservée aux titulaires (ou en cours d'acquisition) d'une concession dans l'un des cimetières brestois. Ces monuments sont uniquement destinés à un usage funéraire.

COMBIEN ÇA COÛTE ?

Cette vente à caractère social prend en compte le quotient familial de l'acquéreur avec le barème suivant.⁽²⁾

QF < 384	réduction de 75%
384 ≤ QF ≤ 493	réduction de 50%
493 ≤ QF ≤ 1132	réduction de 25%
QF ≥ 1132	pas de réduction

- Les prix de vente s'élèvent de 50 à 600 € pour les pierres tombales. Pour en savoir plus, consultez le catalogue à l'accueil du service décès/cimetières (hôtel de ville de Brest) ou à l'accueil du cimetière de Kerfautras.
- La gravure, le transport et le montage restent à la charge de l'acquéreur.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :
Cimetière de Kerfautras
92, rue Massillon
02 98 00 80 80

⁽¹⁾ dans les conditions prévues par le code général des collectivités territoriales (articles L.2223-15 et L.2223-17 et suivants en particulier).⁽²⁾ délibération du conseil municipal de Brest n° C 2012-10-184